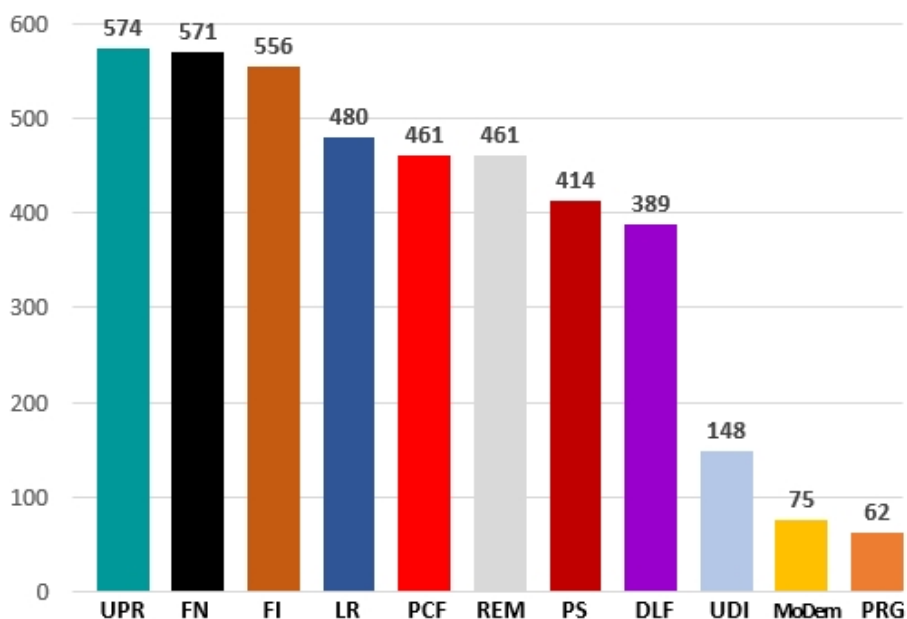
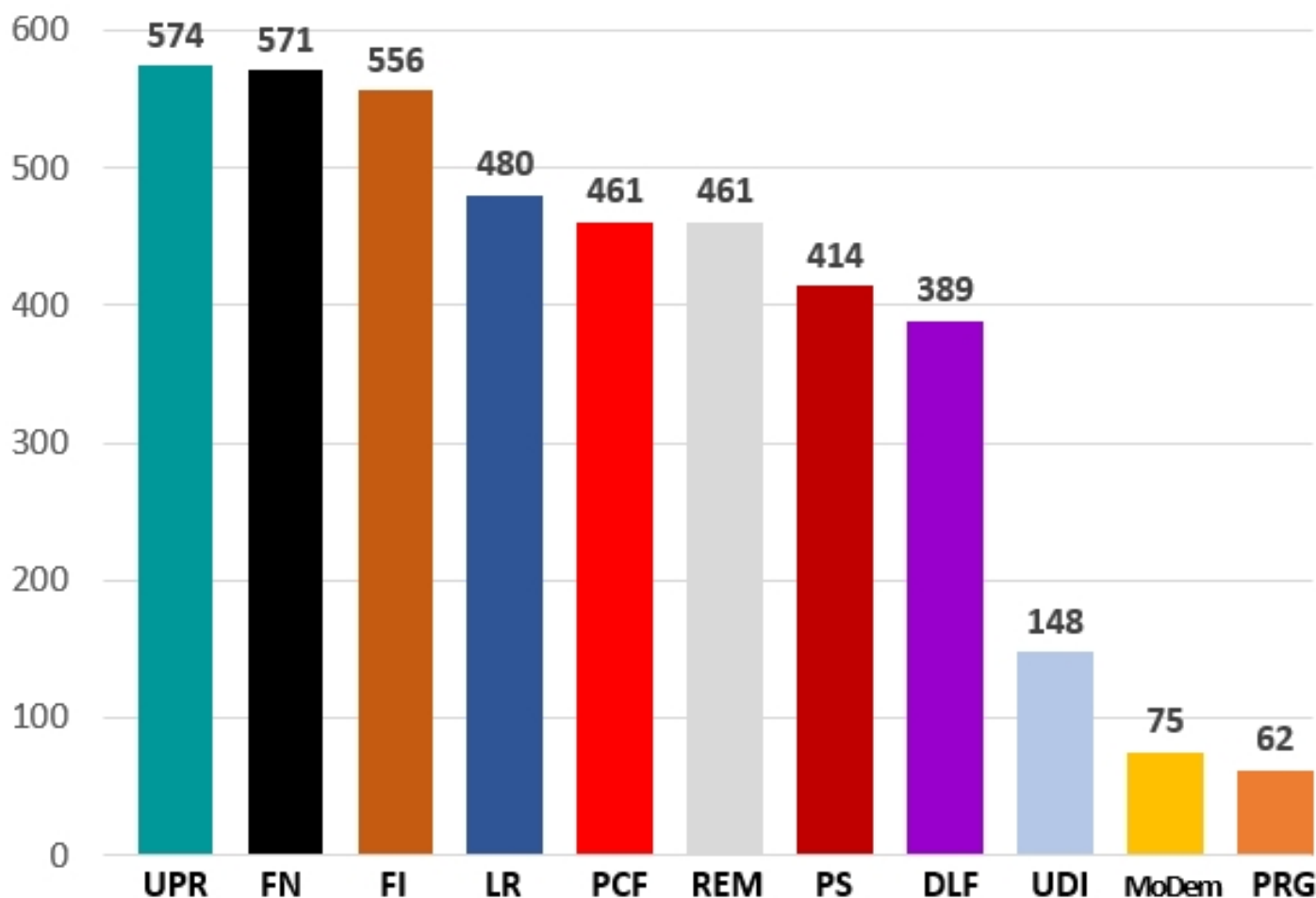


== Un vrai bouleversement de la scène politique == L'UPR est le parti politique qui présente le plus de candidats aux élections législatives de 2017.

*Classement
des partis politiques
par nombre décroissant
de candidats présentés
aux élections législatives
2017*



Classement des partis politiques par nombre décroissant de candidats présentés aux élections législatives 2017



Un vrai bouleversement de la scène politique française

Nous vous présentons ci-dessous le classement des partis politiques par nombre décroissant de candidats présentés aux élections législatives 2017. (Rappel : le nombre total de circonscriptions est de 577).

- Union populaire républicaine (UPR) : 574
- Front national (FN) : 571
- France Insoumise (FI) : 556
- Les Républicains (LR) : 480
- Parti communiste français (PCF) : 461
- République en marche (LREM) : 461
- Parti socialiste (PS) : 414
- Debout la France (DLF) : 389
- Union des démocrates et indépendants (UDI) : 148
- Mouvement démocrate (MoDem) : 75
- Parti radical de gauche (PRG) : 62

Source : candidatures définitivement validées par le ministère de l'intérieur rendues publiques le 23 mai 2017 au soir

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/elections-legislatives-des-11-et-18-juin-2017-liste-des-candidats-du-1er-tour/>

Nota : dans chaque circonscription, un candidat doit être présenté avec un suppléant. L'UPR a donc fait valider 1148 candidatures (574 x 2), le FN en a fait valider 1142, FI en a fait valider 1112, LR en a fait valider 960, etc.

Remarque importante sur la présentation faite par le ministère de l'intérieur

Comme le lecteur peut le noter, le ministère de l'intérieur présente les candidats selon deux types de « nuances » politiques :

- les partis politiques qui ont droit à leur « nuance » propre, c'est-à-dire à leur appellation claire, comme « DLF », « UDI », « FI » ou « REM »,
- les « nuances » qui sont des agrégats de plusieurs tout petits partis politiques ou de personnalités individuelles, - ce qui ne permet pas de les distinguer entre eux -, comme « DIV » pour « divers ».

Or cette présentation a beaucoup évolué depuis trois ans.

En 2014, le ministère de l'intérieur avait classé l'UPR en « DIV » (Divers) ; ce classement nous avait satisfaits à l'époque puisqu'il nous plaçait clairement en-dehors du clivage droite-gauche et qu'il nous distinguait par exemple de DLF qui figurait en « DVD » « Divers droite ».

Mais, en 2017, le ministère de l'intérieur persiste à nous classer en « DIV », tandis qu'il a accordé à DLF, à REM, à FI, à l'UDI, au PRG, etc. un classement sous leur propre acronyme.

Cette différence de traitement, tout à fait nouvelle, nous pénalise. Car, entretemps, l'UPR a considérablement accru sa notoriété et présente le plus grand nombre de candidats aux législatives à elle toute seule. Mais les 574 candidats UPR sont noyés parmi les 1418 « candidats « divers » - dont ils représentent pourtant.... 40,5 % du total !

La présentation faite par le ministère de l'intérieur a ainsi pour effet de rendre tout simplement invisible la présence de l'UPR, qui est le parti politique présentant le plus de candidats à cette élection (574).

Cette présentation est profondément injuste car des partis comme le MoDem et le Parti radical de gauche, qui ont

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
beaucoup moins d'adhérents que l'UPR et qui ne présentent respectivement que 75 et 62 candidats titulaires, ont droit à leur nuance politique spécifique et apparaissent "en clair" sur le site du ministère...

Il s'agit pour le moins d'une anomalie flagrante. Cette anomalie est d'autant plus inacceptable qu'elle permet aux grands médias de feindre d'ignorer le fait politique majeur que constitue la présence de 574 candidats de l'UPR.

CONCLUSION : Nous avons demandé la correction immédiate de la présentation du ministère de l'intérieur

Nous avons pris contact, ce 24 mai 2017, avec le ministère de l'intérieur pour demander que cette anomalie soit corrigée en urgence, et que la « nuance » « UPR » apparaisse désormais en tant que telle sur le site du ministère.

Et, par contrecoup, qu'elle ne soit pas occultée dans les médias et les sondages.

Nous informerons bien entendu les adhérents et sympathisants de l'UPR des résultats de notre demande.

François ASSELINEAU
24 mai 2017

--